



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : clr@snui.fr <http://www.snui.fr>

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM,

J'Y SNUI, J'Y RESTE

Bulletin de liaison du Comité

No 26

SEPTEMBRE 2009

EDITO

L'ETE LUI SE TERMINE, ET LA CRISE ELLE ?

Les comportements sociaux restent encore globalement marqués par les saisons qui rythment les grands moments de vie collective : les vacances, le redémarrage des championnats sportifs, la rentrée scolaire, les fêtes de fin d'année. Au delà des saisons cette organisation de la société est souvent aussi basée sur la mise en œuvre concrète de concepts portés par des valeurs. Si elle est la réponse à des besoins biologiques, culturels, identitaires de l'Homme, elle est aussi souvent une réponse à des exigences économiques.

Ainsi l'été est synonyme de vacances, de besoin de changement des habitudes, besoin de coupure, besoin de repos, besoin de volonté de tenter d'oublier les difficultés, les soucis. Tout ceci est normal, naturel, l'Homme n'est pas qu'un outil de production et de consommation, il a une tête, il a un cœur. Il a besoin de vivre aussi en allant à la plage, à la montagne ou la campagne, il a besoin de vivre en regardant grandir ses enfants, ses petits-enfants, il ne peut pas toujours être en révolte tout le temps et contre tout. La période estivale est une période anesthésiante.

Cette période anesthésiante a toujours été fortement utilisée par tous les pouvoirs pour faire passer des mesures qualifiées souvent dans le langage populaire de mauvais coups. Elle sert aussi à tenter de masquer les problèmes de fond. Ainsi le principal pouvoir médiatique qu'est la télévision est paradoxalement pour partie en hibernation dans la mesure où l'essentiel des programmes est constitué de rediffusions de vieux films, de vieilles émissions, et que les équipes habituelles (animateurs, journalistes, etc..) sont absentes des écrans près de deux mois. Elle est en même temps dans la dictature du présent superficiel, et participe volontairement à l'endormissement général avec ses reportages cartes postales sur des lieux touristiques, et l'exposé de quelques faits divers à coup de micro-trottoirs. Et pourtant il y a matière à faire autre chose et par exemple, pour une télé qui ne serait pas uniquement à usage d'abrutissement des masses, il aurait été peut être intéressant de faire des reportages sur la vie actuelle et pendant l'été de quelques familles, de quelques villes, après fermeture de l'usine qui faisait vivre une grande partie de la région.

Ce que l'on a pu constater c'est que le sujet de fond que constitue la crise systémique, financière, économique, avec toutes ses conséquences désastreuses pour l'avenir de milliers de salariés, de leur famille, pour l'avenir économique, industriel du pays, a complètement disparu du traitement de l'information comme ils disent. Sauf pour nous dire que les banques redistribuaient allégrement des bonus à leurs traders, les rois de l'économie financière et virtuelle, ce qui prouve, si vous en doutez, que rien n'a changé et que le capitalisme n'est pas moralisé et se fiche pas mal des fanfaronnades présidentielles. Très rapidement aussi, on nous a fait part de l'embellie sur la vente des petites voitures accompagné du message, mais très, très prudent que, peut-être c'est un petit signe d'un début de reprise économique.

Pourtant, hélas, et tant mieux si l'on se trompe, la crise n'a pas fini de produire tous ces effets néfastes. Alors est-ce que cette période d'anesthésie nous aura redonné des forces pour permettre de faire vivre une expression que je ne goûte guère «la rentrée sociale» à la hauteur des difficultés accumulées, il faut l'espérer. Pour être honnête je dois dire que moi aussi j'ai eu dû mal, en fin du mois d'août, à me remettre à écrire cet éditto. Mais bon voilà c'est fait et tous ensemble nous devrions avoir capacité à remettre en marche nos indignations.

Billet d'une nouvelle retraitée

Le président du CLR nous demande de travailler en pleine période estivale et comme il nous montre lui même l'exemple je fais volontiers un effort ! Voici donc quelques lignes qui vont peut être faire souffrir sa modestie. (Tant pis je continue!)

C'est en effet à partir d'un de ses éditoriaux lorsqu'il était Secrétaire Général que je vais les écrire.

Cet éditorial, tout simple, était intitulé "je suis syndicaliste" il a été longtemps affiché dans notre local syndical et c'est le texte que j'avais choisi en 1994 pour ma 1ère intervention à la tribune de l'AG d'Ille et Vilaine". Cette intervention était le prélude à un plus fort engagement militant qui dure toujours et va se prolonger au CLR.

Ce texte invitait simplement toutes les adhérent(e)s qui aimaient la vie et qui ressemblaient à l'adhérent de base (que nous sommes tous) à s'engager avec enthousiasme. Ce syndicalisme de base, de proximité, de proposition et d'action qui n'a jamais été un syndicalisme d'accompagnement m'a fait choisir le SNUI en 82 après avoir quitté une confédération, qui, de mon point de vue, s'éloignait de ce modèle et perdait son indépendance.

Le SNUI va s'élargir en décembre prochain et ce que je souhaite c'est que ce syndicalisme là continue à se développer sur ces bases qui ont fait leur preuve. Nul doute que nos camarades du Trésor qui partagent ces mêmes valeurs vont y prendre toute leur place et que de nombreux adhérents rejoindront les équipes militantes.

Bernadette PAUGAM

LES SIGLES DE LA JUNGLE

FUSION DES ADMINISTRATIONS

L'administration des Impôts **DGI**
Direction Générale des Impôts

+ L'administration du Trésor **DGCP**
Direction Générale de la Comptabilité Publique

=

DGFIP
Direction Générale des Finances Publiques

Rappel ou découverte de quelques sigles concernant cette nouvelle administration :

D.L.U = Direction Locale Unifiée

De façon schématique c'est la fusion au niveau local, des 2 directions -T.G. et D.S.F.- en une seule direction avec un seul chef qui a le titre d'Administrateur Général des Finances en lieu et place de TPG et DSF.

S.I.E = Service des Impôts des entreprises.

De façon très schématique ce service assure les missions de recouvrement des anciennes recettes (avec l'Impôt sur les Sociétés en plus) et assure également en plus des tâches concernant l'assiette et une partie du contrôle des dossiers, tâches auparavant confiées aux fiscalités des entreprises.

S.I.P = Service des Impôts des particuliers

De façon schématique ces services qui se mettent en place progressivement, assureront les missions d'assiette et de contrôle des impôts des particuliers, tâches auparavant assurées par les secteurs d'assiette ainsi que le recouvrement de ces impôts, tâches qui étaient effectuées dans les perceptions.

La protection sociale complémentaire, en question

A compter du 1^{er} avril 2009 et pour une durée de 7 ans, la MGEFI est référencée comme opérateur unique pour assurer la couverture complémentaire santé et prévoyance des agents actifs et retraités des ministères économiques et financiers.

La convention conclue entre la DPAEP et la MGEFI légitime la participation financière de l'employeur public à la protection sociale complémentaire de ses agents (actifs, retraités et ayants droit). Elle consacre l'appréhension d'un nouveau droit dans le statut général des fonctionnaires : le droit à la protection sociale complémentaire reconnu aux actifs et aux retraités.

Ce document appelle trois observations.

Une participation financière en trompe l'œil

De l'ordre de 18 à 19 millions d'euros, cette participation ne couvrira pas les contraintes prestataires liées au respect du cahier des charges élaboré par les ministères. Les revalorisations prestataires (hospitalisation, transport, optique, dentaire) coûteront à la mutuelle environ 10 millions d'euros, en année pleine Elle permettra, en outre, sans augmentation de cotisations en 2009 de financer le dispositif de transferts solidaires, contributifs et générationnels (environ 21 millions d'euros).

Dans le même temps, les mutuelles voient leurs charges (600 millions d'euros) considérablement croître par l'augmentation de la taxe CMU (10 millions pour la MGEFI) !

Les libertés mutualistes brutalisées

Ce qui différencie le mouvement mutualiste des sociétés d'assureurs privés, c'est le pouvoir détenu par les adhérents de déterminer collectivement, en assemblée générale, le périmètre de l'offre prestataire et le niveau des transferts solidaires.

L'instauration des contrats « dits responsables » et le référencement remettent en cause l'exercice de cette liberté. En effet, les garanties et prestations mutualistes sont de plus en plus tributaires des dispositions arrêtées hors des instances statutaires des mutuelles.

En outre, loin d'harmoniser les droits sociaux des fonctionnaires et de gommer les inégalités antérieures, le référencement les conforte au travers de cahiers des charges, des montants de participations et de modalités de sélection des opérateurs très disparates.

Quel avenir solidaire pour notre système de santé ?

L'intérêt général des assurés sacrifié sur l'autel des revendications corporatistes des professionnels de santé, les carences de la permanence des soins, la multiplication des dépassements d'honoraires (2 milliards), la désertification médicale, l'asphyxie des services d'urgence, l'introduction des forfaits et franchises alourdissent le reste à charge des ménages (6 milliards) et entravent le recours aux soins primaires, mal remboursés (55% de prise en charge par le régime obligatoire).

En exigeant la prise en charge de l'hospitalisation jusqu'à 150% du tarif conventionnel, les pouvoirs publics donnent un éclairage inquiétant au concept de « tact et mesure » censé fonder les honoraires exigés par les professionnels de santé. Double langage du pouvoir qui par la voix du Président de la République et de la ministre de la santé déclare les dépassements d'honoraires scandaleux, insupportables et inacceptables et les consacre dans le cadre du référencement.

Jean-Pierre PAQUET

IMT-FUSION pour les Retraités 2009, problème en voie de régularisation :

Suite à l'action conjointe du BN et du CLR, l'administration nous a avisé fin juillet que le logiciel de calcul du service des pensions serait en mesure d'assurer le paiement de l'IMT-fusion en septembre pour tous les retraités partis en 2009 et que pour fin septembre les rappels seraient effectués pour ceux partis entre janvier et septembre.

QUELQUES ECHOS DE LA VIE LOCALE

C .L.R. - Nord LILLE

A l'initiative d'Alain Renaud, correspondant départemental depuis la création du réseau, une première réunion du CLR Nord-Lille s'est tenue en juin dernier après une invitation faite à tous les adhérents.

Les participants à cette première rencontre ont exprimé la volonté de rééditer au cours du dernier trimestre ce type de rencontre avec l'espoir d'une participation la plus large possible. La volonté également exprimée par les participants a été d'avoir des contacts suivis avec leur section départementale et d'ainsi proposer leurs services pour aider leurs camarades actifs dans leur travail militant.

CLR- RHONE

LE CANUT A L'ORANGE, le journal de la section départementale du Rhône, consacre régulièrement une partie de sa publication dans une rubrique intitulée :

« **Coin des retraités** » à des articles concernant les adhérents du CLR. Ainsi le n° de Juin rend compte de l'AG de printemps des retraités du Rhône de la FGR-FP qui s'est déroulée au lycée hôtelier François Rabelais de Dardilly.

« La section FGR du Rhône compte 1311 Adhérents et son Secrétaire Claude Barratier a rendu compte des travaux et de l'activité de la Commission Exécutive Départementale qui s'est réunie 9 fois dans l'année.

Suite à l'appel de candidature pour l'élection des membres de la nouvelle CE Départementale, a été élu notre camarade du SNUI Vincent Pontefract qui rejoint donc Chantal LOUIS qui avait été déjà élue l'an dernier.

Après le repas pris sur place au restaurant du lycée, l'après-midi Raphaël Thaller, économiste chargé de la formation des membres de comités d'entreprises du privé, est intervenu pour mettre en parallèle l'augmentation forte de la croissance de la valeur ajoutée produite depuis les années 80 et la baisse des salaires au profit des dividendes qui représentaient en France 7,1% des profits en 1993 et sont passés à 16,3% en 2007. Ceci avec le rôle des marchés boursiers a été source d'accumulation financière. Dans le même temps la part des salaires baissait dans le PIB mais le développement des crédits à la consommation permettait un soutien à la consommation. Aujourd'hui il considère que le système est mis à mal et que la solution passe par une augmentation des salaires, augmentation, comme à l'habitude refusée par la classe dirigeante. Il a ensuite développé son intervention sur la crise économique, sociale et financière actuelle.

Cet exposé de Raphaël Thaller a été vivement apprécié et a donné lieu à de nombreux échanges. Une deuxième rencontre s'est tenue quelques jours après à Villefranche-sur-Saône pour les adhérents caladois ».

MILITANTS DU SNUI, AU DELA DES GENERATIONS, DES VALEURS PARTAGEES

Notre jeune camarade Jérôme CACHART, était secrétaire de section du SNUI des Hauts de Seine Nord et régional adjoint de la 1^{ère} RIF. Il exerçait en qualité de contrôleur, à Nanterre. Reçu au concours interne d'inspecteur du Trésor, Jérôme va devoir abandonner ses fonctions militantes actuelles. Il savait entretenir d'excellentes relations avec les militants du CLR, en ayant l'intelligence de chercher à s'enrichir de leur expérience.

Au moment très proche de rejoindre l'Ecole Nationale du Trésor, où il va continuer de militer pour l'Union, il nous a envoyé ainsi qu'à un certain nombre d'autres militants ce message: **«Et un dernier texte à partager avec vous et qui en dira bien plus long sur le pourquoi de mes 11 ans d'engagement et de militantisme, que tout ce que je pourrais écrire ».**

Dans une interview accordée le 07 Mars 1999, le grand historien américain Howard Zinn, professeur Émérite de l'Université d'Harvard, s'exprimait ainsi :

"Vous me demandez comment je réussis à rester engagé et à paraître heureux dans ce monde terrible où les efforts des personnes engagées semblent bien faibles face à "ceux qui ont le pouvoir" ? C'est facile.

1° D'abord, ne laissez JAMAIS "ceux qui ont le pouvoir" vous intimider. Quel que soit leur pouvoir, ils ne peuvent pas vous empêcher de vivre, de vous exprimer, de PENSER LIBREMENT, d'avoir amis et relations de votre choix.

2° Trouvez des personnes qui partagent vos valeurs, vos engagements, mais qui ne sont pas dépourvues d'humour. (Cet ensemble est primordial !).

3° Soyez assurés que les principaux médias ne vous informent pas des différents actes de résistance qui se déroulent quotidiennement dans la société (grèves/manifestations/actes individuels de courage) face à "l'autorité". Observez autour de vous et vous découvrirez sûrement de tels actes non médiatisés. À partir de vos observations, déduisez qu'ils sont au moins mille fois plus nombreux que ce que vous avez pu percevoir.

4° Notez qu'au fil de l'histoire, des gens se sont sentis impuissants en face de "l'autorité", mais qu'à certaines époques, ces gens impuissants, en s'organisant, en risquant, en persistant ont créé suffisamment de puissance pour changer le monde autour d'eux, ne serait-ce qu'un peu. C'est l'histoire des mouvements de salariés, de femmes, de handicapés, de pacifistes, de minorités ethniques ou sexuelles.

5° Rappelez-vous que "ceux qui ont le pouvoir", et qui semblent invulnérables, sont en fait très vulnérables, que leur pouvoir dépend de l'obéissance des autres, et que lorsque ces autres refusent d'obéir, commencent à défier l'autorité, ce pouvoir du "sommet" devient tout à coup très fragile. Les généraux sont impuissants quand leurs troupes refusent d'obéir, les industriels ne peuvent rien quand les salariés quittent le travail, où occupent les entreprises.

6° Lorsqu'on oublie cette fragilité du pouvoir, on est étonné quand il s'écroule face à la rébellion. Nous avons eu nombre de surprises de ce type, tant aux États-Unis que dans d'autres pays.

7° N'espérez pas un moment de victoire totale. Envisagez un combat continu, avec ses victoires et ses défaites, mais avec, à long terme un accroissement de la conscience. Il faut donc de la patience, de la persévérance, et il faut aussi comprendre que si l'on ne "gagne" pas, on éprouve bonheur et plénitude en s'engageant, avec d'autres, pour une cause noble et digne."

Nota : Le professeur Zinn est issu d'une famille modeste qui avait fui les persécutions antisémites des pays de l'Est.

NAISSANCE D'UN PARADIGME

Un groupe de scientifique plaça 5 singes dans une cage et, au milieu de celle-ci, des bananes placées en haut d'un escabeau. A chaque fois qu'un des singes tentait de grimper à l'escabeau, une douche glacée aspergeait automatiquement les autres.

Au bout d'un certain temps, à chaque fois qu'un des singes faisait mine de vouloir grimper sur l'escabeau, les autres, par crainte de prendre la douche glacée, le frappaient. Bien entendu au bout de quelque temps, plus aucun singe ne se risquait à grimper sur l'escabeau malgré la tentation.

Les chercheurs décidèrent alors de remplacer un des singes. La première chose que fit le nouveau fut de monter à l'escabeau. Aussitôt, les autres se mirent en devoir de le frapper. Quelques raclées plus tard le nouveau membre de la communauté avait appris à ne plus grimper sur l'escabeau sans même connaître la raison de cette interdiction.

Un deuxième singe fut remplacé et subit le même sort que le premier qui se joignit aux autres pour le battre dès qu'il tentait de grimper sur l'escabeau. Un troisième singe fut échangé et le processus se répéta. Enfin le quatrième puis le cinquième furent aussi échangés chacun à leur tour et à des intervalles adéquats. Ils subirent le même sort à chaque fois qu'ils tentèrent de grimper sur l'escabeau.

Ce groupe de cinq singes, qui avait donc remplacé les cinq premiers, bien que n'ayant jamais reçu de douche froide, continua à frapper tout nouvel arrivant qui tentait de monter sur l'escabeau.

S'il était possible de parler avec ces singes et de leur demander pourquoi ils frappaient ceux qui tentent de monter sur l'escabeau, il est certain que leur réponse serait la suivante :

« Je ne sais pas, mais ici c'est comme cela »

Ce comportement ne vous semble-t-il pas familier ? Et la question est de savoir pourquoi nous continuons d'agir comme nous le faisons quand il existe d'autres alternatives.

Texte circulant sur internet

PARADIGME = modèle, exemple

« Deux choses sont infinies, l'Univers et la bêtise humaine et je ne suis pas sûr de celle qui vient en premier »

Albert Einstein

A couper le souffle !

Les caisses du royaume étaient vides, pour cause de crise, pour cause des nouveaux boucliers qui avaient été créés pour protéger les plus riches et qui coûtaient très, très chers. Alors le roi décréta qu'il fallait créer un nouvel impôt.

"Mais nous avons déjà taxé tout le petit peuple et tout ce qui se mange ou se boit, tous les biens mobiliers et immobiliers lui dirent ses conseillers : les diligences, même les chars des manants, l'eau des rivières ou des sources, la graisse des bougies !".

On manda alors un très vieux conseiller, autrefois ministre d'un autre roi. Toujours avide de reconnaissance, il accepta avec beaucoup d'empressement de servir. Le résultat de ses réflexions se traduit par cette proposition " C'est l'air, dit-il qu'il faut taxer. L'air pollué bien sûr. Les pollueurs doivent être les payeurs. Et comme tout le monde pollue...".

C'est ainsi que naquit l'impôt sur la dernière chose que l'on croyait gratuite : l'air!

Le coin pratique : Pour cultiver le French paradoxe.....

Il y a quelques années des scientifiques américains étaient venus effectuer des recherches biologiques sur la santé de personnes résident dans le Gers. Ils avaient constaté avec surprise que malgré une nourriture riche (confit, foie gras,...) et une consommation raisonnable de bon vin, les analyses de sang des personnes examinées ne présentaient pas d'anomalie. Ils avaient baptisé cet état de fait de French paradoxe. Pour vous aider à choisir le bon vin, à consommer avec modération, vous trouverez ci-dessous **Les repères du guide Hachette des vins.**

Notes de 1 (médiocre) à 4 (très bon). 5 représente une année exceptionnelle.

Appellations/ Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rouges													
Bordeaux, Bordeaux sup, côtes de Bordeaux	4	3	2	3	3	5	3	3	3	3	5	3	3
St Emilion, Pomerol, Lalande de Pomerol	4	2	3	4	4	4	4	2	2	4	5	3	3
Graves, Pessac-Léognan, Médoc, Haut-Médoc, Listrac-Médoc, Moulis, St-Estèphe, St-Julien, Margaux, Pauillac	4	4	3	4	3	5	4	3	3	4	5	3	3
Cahors, Bergerac, Gaillac, Buzet, Madiran, Tursan, Pécharmant	4	3	2	4	3	3	4	3	3	3	5	3	3
Côte-Rôtie, Condrieu, Cornas, St-Joseph, Hermitage, Crozes-Hermitage	3	3	3	4	4	4	5	3	3	3	4	4	4
Gigondas, Vacqueyras, Lirac, Beaugues de Venise, Châteauneuf-du-Pape	4	3	2	4	3	4	3	2	3	4	4	4	5
Beaujolais (Juliéna, Brouilly, Morgon, Fleurie, Moulin-à-vent, etc.)	4	4	4	4	3	3	3	3	4	3	5	3	3
Bourgogne	3	4	3	3	4	3	1	4	5	3	5	3	3
Blancs													
Bordeaux moelleux, Sauternes (blancs)	4	4	5	3	3	2	5	3	5	2	5	4	5
Bordeaux	5	4	4	4	3	4	4	4	3	5	5	4	?
Bourgogne	4	4	4	3	3	4	3	5	4	2	4	3	3
Alsace	2	1	2	2	3	3	4	1	2	3	3	2	5
Loire	-	-	-	-	-	3	2	3	3	4	4	4	4

VOTRE AVIS NOUS A INTERESSE

Dans le bulletin précédant de juillet nous avons demandé votre avis sur les 3 types de publication que vous recevez c'est-à-dire « Le Courrier du Retraité » de la FGR-FP, « L'Unité » du SNUI et ce bulletin « Mare Fiscum, Mare Nostrum » du CLR.

Nous remercions les camarades qui ont pris le temps de nous répondre. Certes le nombre de réponses reçues aurait pu être plus important mais on peut considérer que ces réponses sont un échantillon représentatif des adhérents.

1- « Le Courrier du Retraité » Le mensuel de la FGR :

Toutes les réponses font état de la satisfaction globale des camarades concernant l'Edito, les sujets traités articles concernant l'actualité, la vie des retraités sur les thèmes tels que le pouvoir d'achat, l'assurance maladie, Certains camarades militants déclarent y trouver des informations techniques qu'ils intègrent dans leurs interventions dans les commissions dans lesquelles ils siègent.

Au niveau des bémols un camarade aime moins les comptes-rendus syndicaux, un autre la rubrique billet d'humeur.

Dans le cadre des souhaits, certains demandent plus de conseils pratiques liés directement à la situation de retraités et un peu plus d'humour.

2- « L'Unité » l'hebdomadaire du SNUI :

Des réponses reçues il ressort que L'Editorial, la vie des agents, la fraude fiscale, les analyses syndicales sur les problèmes économiques, sont très appréciés. L'adhérent et le militant de base se sentent très isolés de l'équipe dirigeante et les articles de l'Unité sont considérés comme répondant au besoin d'un lien solide.

Dans le cadre des reproches, regrets et propositions, certains contestent une overdose de discours qu'ils considèrent comme politiques, d'autres espèrent plus d'informations pour les retraités, enfin ils sont nombreux à condamner le recours qu'ils considèrent abusifs des sigles. Un camarade souhaite des photos un peu plus grandes quand elles concernent les militants anciens ou nouveaux et d'autres demandent des caractères d'imprimerie plus nets.

3- « Mare Fiscm, Mare Nostrum » le mensuel du CLR

Globalement l'existence et le contenu du bulletin de liaison sont bien appréciés en particulier L'Edito et les infos qui peuvent être données. Là également l'utilisation des sigles sans explication est reprochée. Le même camarade qui a déjà fait la remarque pour le Courrier du Retraité considère que les articles rendant compte des interventions, des revendications des congrès sont inintéressants et il demande la suppression de la couleur pour le papier. Enfin un camarade propose la création d'une rubrique spécifique qui permettrait aux adhérents du CLR de rendre compte d'une activité qui les occupe de façon principale : bénévolat dans les associations, peinture, sculpture, écriture etc.

Quelques réponses :

Ces remarques et ces satisfecit marquent votre attachement à ces 3 publications qui ont chacune leur intérêt propre et des approches différentes et complémentaires. Tout sera transmis aux camarades en charge de ces publications.

Pour le problème des sigles et des transformations actuelles des structures, le bulletin No 6 de Novembre 2007 consacrait toute une page d'explications (page 3) sur les services, leurs nouvelles appellations en clair (pour les camarades qui ont internet vous pouvez le retrouver dans la rubrique spécifique consacrée aux retraités sur le site du SNUI). Dans ce bulletin page 2 vous avez également trouvé un petit article qui doit permettre de décrypter les nouveaux sigles.

Pour ces 3 publications qui sont essentiellement de nature syndicale, il est normal qu'elles soient le reflet de la vie syndicale, des revendications que l'on doit défendre en général et pour les retraités en particulier.